

FREN 3415: LA FABRIQUE DU FRANÇAIS
Automne 2018

Coordonnées

Courriel¹ : emilie.urbain@carleton.ca
Téléphone (bureau) : (613) 520 – 2600 ext. 2173
Bureau : Dunton Tower, 1611

Heures de cours

Lundi et mercredi, de 11h35 à 12h55

Heures de consultation

Lundi et mercredi, de 14h à 15h30 ou sur rendez-vous

Description du cours

Évolution de la langue française étudiée de deux points de vue : externe – les facteurs sociaux ; et interne – les changements linguistiques. Son histoire depuis sa naissance, présumée et réelle, à ses états actuels. Langues contributrices, contacts linguistiques et dynamiques du changement linguistique. Véhicularisation et vernacularisation. Idéologies de la langue française.

Prérequis : FREN 2401 ou la permission du département.

Description détaillée

Ce cours retrace l'histoire de la langue française des origines jusqu'à nos jours. Le cours propose aux étudiant.e.s une étude des grandes étapes de la formation de la langue française, de son évolution et de sa situation sociolinguistique depuis le latin jusqu'à la période contemporaine. Le cours inclut également une introduction aux outils linguistiques permettant d'aborder des œuvres dans le texte original et propose une réflexion sur les enjeux et les méthodes de l'histoire de la langue.

Plus précisément, le cours étudie le passage du latin aux langues romanes et les conditions historiques ayant donné lieu à la naissance de la langue française les grandes évolutions de la langue française ; les principales étapes de sa codification et de sa standardisation (la définition d'un « bon usage ») à partir du 17^e siècle. L'histoire de la langue est envisagée de deux points de vue complémentaire : l'étude de l'évolution de ses formes (les traits linguistiques) et l'étude de son statut sociolinguistique (conditions sociopolitiques, institutionnelles et économiques expliquant l'extension de son usage). Nous abordons

¹ Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans un délai raisonnable, le plus souvent dans les 24 à 48h suivant leur réception, pour peu qu'elles soient envoyées pendant la journée les jours ouvrables (de semaine). Le courriel devrait être utilisé surtout pour des demandes concernant l'organisation du cours, son déroulement, les absences ou des questions administratives. En ce qui concerne la matière du cours ou les travaux, et pour toute question demandant une réponse élaborée substantielle, il est préférable de poser les questions en face à face, pendant les heures de consultation ou sur rendez-vous. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @carleton.ca de l'étudiant.e.

ainsi sa diffusion, en France comme hors de France (en particulier par l'expansion coloniale de la France et ses politiques linguistiques), ses évolutions formelles, les rapports entretenus entre le français et les autres langues (langues régionales en France, anglais, créoles et langues africaines dans les colonies, par exemple). Nous envisageons enfin les mouvements et changements qui traversent le français contemporain et qui peuvent être l'objet de débats médiatiques, comme les tentatives de féminisation ou de réformes orthographiques, par exemple.

Objectifs

Ce cours a pour objectif de présenter à l'étudiant.e un historique de la formation de la langue française et de son évolution, ainsi que de sa situation sociolinguistique, depuis le latin jusqu'à aujourd'hui.

Le cours s'attache à montrer par les cours théoriques comme par l'étude de textes les caractéristiques des premiers états de la langue française, la constitution du français moderne et l'acheminement vers le français classique puis contemporain. Il facilite l'étude des œuvres dans le texte original, en élucidant les principales difficultés orthographiques, sémantiques, morphologiques, syntaxiques et phonétiques des périodes envisagées.

Le cours propose également une réflexion sur les enjeux et les méthodes de l'histoire de la langue et présente les grandes hypothèses de la littérature sur l'histoire du français depuis ses origines latines, en la situant au sein de l'histoire des langues romanes.

À la fin du cours, l'étudiant.e sera

- En mesure de comprendre et utiliser les concepts de base de la linguistique historique
- En mesure d'utiliser la terminologie linguistique appropriée permettant de parler de la variation et du changement linguistique
- Capable de comprendre et d'expliquer les grandes étapes du passage du latin aux langues romanes et le rôle qu'ont joué différentes langues dans son évolution
- Capable de comprendre et d'expliquer les grandes évolutions (formelles et sociolinguistiques) qu'a connues la langue française
- Familiarisé avec des outils linguistiques (grammaires historiques et dictionnaires historiques et étymologiques) pertinents pour l'étude de textes anciens
- Capable de reconnaître et d'identifier les principaux changements linguistiques d'un point de vue formel en comparant des textes historiques et contemporains et de reconnaître les conventions orthographiques qui reflètent des changements linguistiques historiques

Approche pédagogique

L'enseignement se déroulera de manière principalement magistrale. Il sera également ponctué de discussions, notamment autour des lectures données aux étudiant.e.s, ainsi que d'exercices pratiques. Les lectures obligatoires tirées du manuel de cours (Michèle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*) et des ouvrages de référence en bibliographie seront à faire au fur et à mesure de l'avancement des séances (voir plan des séances).

Des présentations power point et/ou des notes de cours agiront à titre de compléments. Elles seront disponibles le cas échéant sur la plateforme CuLearn. Veuillez noter que ces supports ne sont pas exhaustifs. Ils ne remplacent donc pas la prise de notes par l'étudiant.e.

Manuel d'instruction

PERRET, Michèle (2016). *Introduction à l'histoire de la langue française* (de préférence, la 4^e édition). Paris, Armand Colin.

Modalités d'évaluation

- Devoir 1 : devoir de lecture (15 % de la note finale). Le premier devoir sera à remettre le **mercredi 3 octobre** sur la plateforme CuLearn.
- Devoir 2 : le second devoir (15 % de la note finale) consistera en une série d'exercices, à compléter en s'aidant des ouvrages de référence appropriés (dictionnaires, grammaires, etc.). Le second devoir sera à remettre le lundi **12 novembre** sur la plateforme CuLearn.
- Examen 1 (25 % de la note finale).

Date visée : le mercredi **17 octobre**.

- Examen 2 pendant la session d'examens (35 % de la note finale).

Des activités supplémentaires en dehors de l'horaire normal de cours, non obligatoires, pourraient être proposées à l'étudiant.e pendant le semestre (conférences, colloques, etc.) sous la forme d'évaluations « bonus ».

Le règlement départemental sur la qualité de la langue (s'applique aux devoirs faits à la maison) : La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) font l'objet d'une évaluation (25% de la note) pour les travaux écrits. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès du service de soutien du département de français (1608 DT).

Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the registrar's office : <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>

Calendrier des séances et des lectures (temporaire et sujet à modifications).

Semaine du 3 septembre

Professeure en conférence, **pas de séance de cours.**

Lire le syllabus et faire la première lecture à l'horaire.

Semaine du 10 septembre

Introduction : enjeux et méthodes de l'histoire de la langue. Les facteurs du changement linguistique.

Lecture : Perret, chapitre 7, Quelques facteurs de changement : l'évolution phonétique (p.91-102)

Lecture complémentaire (non obligatoire) : Lodge, chapitre 1, Comment écrit-on une histoire d'une langue? (p.9-44)

NB Ce livre a été écrit par un chercheur britannique et sa version originale est en anglais. Les deux versions de l'ouvrage sont disponibles à la bibliothèque, elles ont été placées à la réserve de la bibliothèque pour le cours.

Semaine du 17 septembre

Les facteurs du changement linguistique (suite).

Lecture : Perret, chapitre 8, Quelques facteurs de changement : l'innovation linguistique (p.103-115)

Semaine du 24 septembre

Les origines du français. Du latin aux langues romanes.

Lecture : Perret, chapitre 1 : Les origines : les familles de langues (p.15-26)

Semaines du 1 octobre

Du latin aux langues romanes (suite). L'ancien français.

Lectures : Perret, chapitre 2 : la formation du français : Gaulois, Romains et Germains (p.27-38)

Devoir 1 à remettre sur CuLearn pour le 3 octobre.

Semaine du 8 octobre

Ancien français (suite).

Perret, chapitre 3 : l'ancien français. Naissance d'une langue (p.39-48)

Pas de cours le 8 octobre : Action de grâce.

Semaines du 15 octobre

De l'ancien français au moyen français

Examen 1, mercredi 17 octobre (25% de la note finale)

Semaine du 22 octobre

Pas de cours, semaine d'étude (winter break)

Semaine du 29 octobre

Le moyen français.

Semaine du 5 novembre

Moyen français. Exercices en classe et présentation des outils linguistiques.

Lecture : Perret, chapitre 5, Le français devient langue majoritaire (p.60-73) et chapitre 4, Le français devient langue officielle (p.49-59)

Semaine du 12 novembre

Le français au 16^e siècle

Devoir 2 à remettre sur CuLearn pour le 12 novembre.

Séance du mercredi 14 novembre remplacée par une séance spéciale obligatoire (professeure en déplacement pour une conférence – détails à venir ultérieurement).

Semaine du 19 novembre

La standardisation du français à partir du 17^e siècle.

Lecture : Lodge, chapitre 6, La codification (p.205-247).

Semaine du 26 novembre

Expansions de la langue française dans le monde.

Lecture : Perret, chapitre 6, Le français devient langue internationale (p.74-88)

Semaine du 3 décembre

Le français à l'époque contemporaine et ses enjeux.

Le vendredi 7 décembre suit l'horaire d'un lundi : Conclusions du cours et séance de révision pour l'examen final.

Bibliographie sélective

- Banniard, Michel (2008). *Du latin aux langues romanes*. Paris, Armand Colin.
- Bourciez, Edouard (1967). *Phonétique française. Étude historique*. Paris, Klincksieck.
- Brunot, Ferdinand (1930). *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Paris, Armand Colin, 13t., 19 vol.
- Brunot, Ferdinand et Charles Bruneau (1969 [1933]). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris, Masson.
- Cazal, Yvonne et Gabriella Parussa (2015). *Introduction à l'histoire de l'orthographe*. Paris, Armand Colin (Cursus).
- Cerquiglini, Bernard (1993). *La naissance du français*. Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je).
- Cerquiglini, Bernard (2007). *Une langue orpheline*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Chaurand, Jacques (2011, 12e éd.). *Histoire de la langue française*. Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je).
- Chaurand, Jacques (dir.) (1999). *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris, Éditions du Seuil.
- Cohen, Marcel (1987). *Histoire d'une langue : le français (des lointaines origines à nos jours)*. Paris, Messidor.
- Ducos, Joëlle et Olivier Soutet (2012). *Ancien et moyen français*. Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je).
- Gingras, Francis (2014). *Miroir du français. Éléments pour une histoire culturelle de la langue française*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Glessgen, Martin-Dietrich (2007). *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*. Paris, Armand Colin.
- Hélix, Laurence (2011). *Histoire de la langue française*. Paris, Ellipses.
- Huchon, Mireille (2002). *Histoire de la langue française*. Paris, Le Livre de Poche.
- Klinkenberg, Jean-Marie (1999). *Des langues romanes*. Bruxelles, De Boeck - Duculot.
- Lodge, Anthony (1997). *Le Français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris, Fayard.
- Perret, Michèle (2014, 4e éd.). *Introduction à l'histoire de la langue française*. Paris, Armand Colin.
- Picoche, Jacqueline et Christiane Marchello-Nizia (1998). *Histoire de la langue française*. Paris, Nathan.
- Rey, Alain (2007). *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*. Paris, Perrin, vol 1.
- Tritter, Jean-Louis (2003). *Initiation à l'histoire de la langue française*. Paris, Ellipses.
- Tritter, Jean-Louis (1999). *Histoire de la langue française*. Paris, Ellipses.
- Walter, Henriette (1988). *Le Français dans tous les sens*. Paris, Le Livre de Poche.
- Wartburg, W. von (1993, 12e éd.). *Évolution et structure de la langue française*. Basel, Éditions Francke.

Dictionnaires et grammaires historiques :

- Bloch, Oscar et Walter von Wartburg (1950). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Dauzat, Albert, Jean Dubois et Henri Mitterand (2007). *Nouveau Dictionnaire étymologique*. Paris, Larousse.
- Godefroy, Frédéric (1961 [réimpression de l'édition originale de 1902]). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. New York, Kraus reprints, 10 t.
- Greimas, Algirdas Julien (2012). *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris, Larousse.
- Huguet, Edmond (1925). *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris, Champion, 7 vol.
- Littré, Émile (1961 [1877]). *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Gallimard-Hachette, 7 vol.
- Nyrop, Kristoffer (1904-1930). *Grammaire historique de la langue française*. Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag, 6 t.
- Rey, Alain (dir.) (2012). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert, 3t.

Ressources électroniques :

Un site intéressant pour une introduction à l'histoire de la langue française, préparé par le linguiste québécois Jacques Leclerc :

<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>

Quemada, Bernard (dir.), CNRS, *Trésor de la langue française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Plagiarism

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in “substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs.”

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Useful services available to students

Service de soutien du département de français (1608 DT, 16^e étage, Dunton Tower)

Academic Writing Centre and Writing Tutorial Service (4th Floor, Library, 613-520-6632)

Student Academic Success Centre (SASC, 302 TB, 613-520-7850)

Learning Commons (4th Floor, Library, 613-520-2600, ext.1125)

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Academic Accommodations for Students with Disabilities

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. carleton.ca/pmc

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and its survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: carleton.ca/sexual-violence-support

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit: students.carleton.ca/course-outline